



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 7 NOVEMBRE 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :  
le 31 octobre 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 14 novembre 2011

ORGANISMES EXTERIEURS - COMITE DE  
SUIVI DE SITE (CSS) SUR LES RISQUES  
TECHNOLOGIQUES - DESIGNATION D'UN  
REPRESENTANT DE LA VILLE DE NIORT

Accusé de réception de la préfecture en date du jeudi  
10 novembre 2011

**Présidente :**

**Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

***Conseillers :***

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Gérard ZABATTA - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

**Secrétaire de séance :** M. Christophe POIRIER

**Excusés ayant donné pouvoir :**

- Jean-Louis SIMON donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Alain BAUDIN donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD
- Marc THEBAULT donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE
- Jérôme BALOGE donne pouvoir à Rose-Marie NIETO
- Annick DEFAYE donne pouvoir à Chantal BARRE

**Excusés :**

***Adjoints :***

- Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE

***Conseillers :***

- Mme Maryvonne ARDOUIN

**SECRETARIAT GENERAL**

**ORGANISMES EXTERIEURS - COMITE DE SUIVI DE SITE (CSS)  
SUR LES RISQUES TECHNOLOGIQUES - DESIGNATION D'UN  
REPRESENTANT DE LA VILLE DE NIORT**

Madame le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,  
Après examen par la commission municipale compétente,

La commune de Niort est concernée par le périmètre d'exposition aux risques technologiques.

A ce titre, un Comité local d'information et de concertation (CLIC) avait été constitué le 4 juillet 2006 par Madame la Préfète pour la commune dans le cadre de l'élaboration du Plan de prévention des risques technologiques pour SIGAP Ouest.

En application de l'article 247 de la loi dite Grenelle 2, les CLIC deviennent désormais des CSS : Commission de Suivi de Site.

La CSS du site exploité par la Société SIGAP Ouest reste composée de cinq collèges représentant l'administration d'Etat, les élus, les exploitants, les représentants des salariés et les riverains.

Les règles de composition et de fonctionnement de ces commissions restent inchangées : constituer un cadre d'échange et d'information entre les différents représentants des collèges sur des actions menées par l'exploitant de l'installation classée, sous le contrôle des pouvoirs publics, en vue de prévenir les risques d'accidents majeurs que peut générer le site SIGAP Ouest.

Le collège « collectivités territoriales » se compose de représentants proposés par les assemblées délibérantes des collectivités territoriales ou des établissements publics de coopération intercommunales concernés.

Le collège « riverains » est composé de deux représentants des riverains qui seront désignés nominativement par le conseil de quartier de Saint-Florent en début d'année 2012, les conseils de quartiers étant en cours de renouvellement.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- désigner Madame Nicole GRAVAT pour représenter la Ville de Niort au sein de la Commission de suivi de site pour le site exploité par SIGAP OUEST, dans le collège « collectivités territoriales ».

Il a été procédé à cette désignation par vote à main levée, après que le Conseil en ait décidé ainsi à l'unanimité et ainsi que le permet l'article L.2121-21 du code général des collectivités territoriales.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Madame le Maire de Niort,  
Députée des Deux-Sèvres

**Signé**

**Geneviève GAILLARD**